

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 7 JUILLET 2022

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 28

Votants : 29 (dont 1 procuration)

N°10

OBJET :

ABREST

ESPACE NATUREL  
SENSIBLE  
CÔTE ST AMAND

ACQUISITION DE  
L'EMPRISE FONCIERE

PARCELLES  
ZK 476 ET ZK 477

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - C. BARDOT – J. KUCHNA - M. CHARASSE – N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR – JC. BRAT, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ - E. BARGE - P. SEROR – O. ROYER – C. MAGNAUD – F. GONZALES - T. WIRTH - A. CORNE – JD. BARRAUD – JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – R. DEJEAN – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE – J. BLETTY – C. BOUARD, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

M. JS. LALOY à Mme A. CORNE.

Absents excusés :

Mme et M. F. SENNEPIN - C. BENOIT, Vice-Présidents.

Mme et M. J. TERRACOL – F. SZYPULA - S. BAUD – P. COLAS - T. LAPLACE – B. BAYLAUCQ - JF. CHAUFFRIAS - JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – S. BRUNO - P. BONNET - J. ALMAZAN – E. VOITELLIER Conseillers Délégués, Membres.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture  
le : 11 juillet 2022

Publiée ou notifiée  
le : 11 juillet 2022

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de la communauté d'agglomération Vichy Communauté et notamment ses compétences en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,

**Vu** le dispositif mis en place par le Département de l'Allier pour la protection et la valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS),

**Vu** la délibération n° 22 du Conseil communautaire en date du 18 décembre 2008 adoptant le principe d'une gestion communautaire de l'Espace Naturel Sensible de la Côte Saint-Amand sis sur les communes d'Abrest et du Vernet,

**Vu** la délibération n° 16 du Conseil communautaire en date du 26 novembre 2009 décidant du périmètre et du plan de gestion de l'ENS susmentionné,

**Vu** le plan de gestion débuté en mai 2010 et prolongé jusqu'au 31 décembre 2015 entre le Département de l'Allier et Vichy Val d'Allier,

**Vu** la délibération n° 31 du Conseil communautaire en date du 24 septembre 2015 approuvant notamment par anticipation l'extension du périmètre de l'ENS,

**Vu** la convention de partenariat 2016-2020 signée le 4 avril 2016 entre le Conseil départemental de l'Allier et la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier, pour la mise en œuvre du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible de la Côte Saint-Amand,

**Vu** l'accord-cadre signé les 12 et 26 mai 2016 entre Vichy Val d'Allier et le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier, pour la conception et la mise en œuvre d'un programme d'actions de l'ENS de la Côte Saint-Amand,

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 3188/2016 du 5 décembre 2016 portant fusion de la Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier et de la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise,

**Vu** la délibération n° 3 du 28 septembre 2017 portant adoption des nouveaux statuts de Vichy Communauté,

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2017/667 du 27 décembre 2017 autorisant l'adoption des nouveaux statuts de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

**Vu** la convention de partenariat signée les 2 juin et 18 août 2021 entre le Département de l'Allier et Vichy Communauté définissant les modalités générales du maintien de la gestion conservatoire de l'ENS de la Côte Saint-Amand pour l'année 2021, dans l'attente d'un nouveau programme d'actions 2022-2032,

**Considérant** l'accord intervenu avec la SCI ODETTE pour l'acquisition amiable des parcelles ZK 476 et 477 situées à Abrest lui appartenant, d'une superficie respective de 1008 m<sup>2</sup> et 2812 m<sup>2</sup>, au prix de 0,50€/m<sup>2</sup> soit au prix global de 1910 €,

**Propose** au Bureau Communautaire :

- d'acquérir les parcelles cadastrées ZK 476 (1008 m<sup>2</sup>) et ZK 477 (2812 m<sup>2</sup>) situées à Abrest (voir plan joint), auprès de la SCI ODETTE ou toute personne substituée, au prix global de 1910 €,
- de donner mandat en conséquence à M. le Président ou Mme la Vice-Présidente déléguée à la Gestion Patrimoniale pour signer les actes correspondants.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- dit que les dépenses inhérentes à cette acquisition y compris les frais d'acte seront imputées : OPE 0145 antenne 2111-3088 du budget principal de Vichy Communauté,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 7 juillet 2022.  
Les membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,



Signé numériquement par  
**FREDERIC AGUILERA**  
DN : C=FR, O=Certinomis,  
OU=0002 433998903,  
CN=Certinomis - Easy CA  
Raison : J'ai approuvé ce document.  
Emplacement : A vichy  
Date : lundi 11 juillet 2022 15:56:57

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 10 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 JUILLET 2022

Objet de l'acte : - ABREST - ESPACE NATUREL SENSIBLE COTE SAINT AMAND -  
ACQUISITION DE L'EMPRISE FONCIERE - PARCELLES ZK 476 ET ZK 477

.....  
Date de décision: 07/07/2022

Date de réception de l'accusé 11/07/2022  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 07JUIL2022\_10

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220707-07JUIL2022\_10-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .1

Domaine et patrimoine

Acquisitions

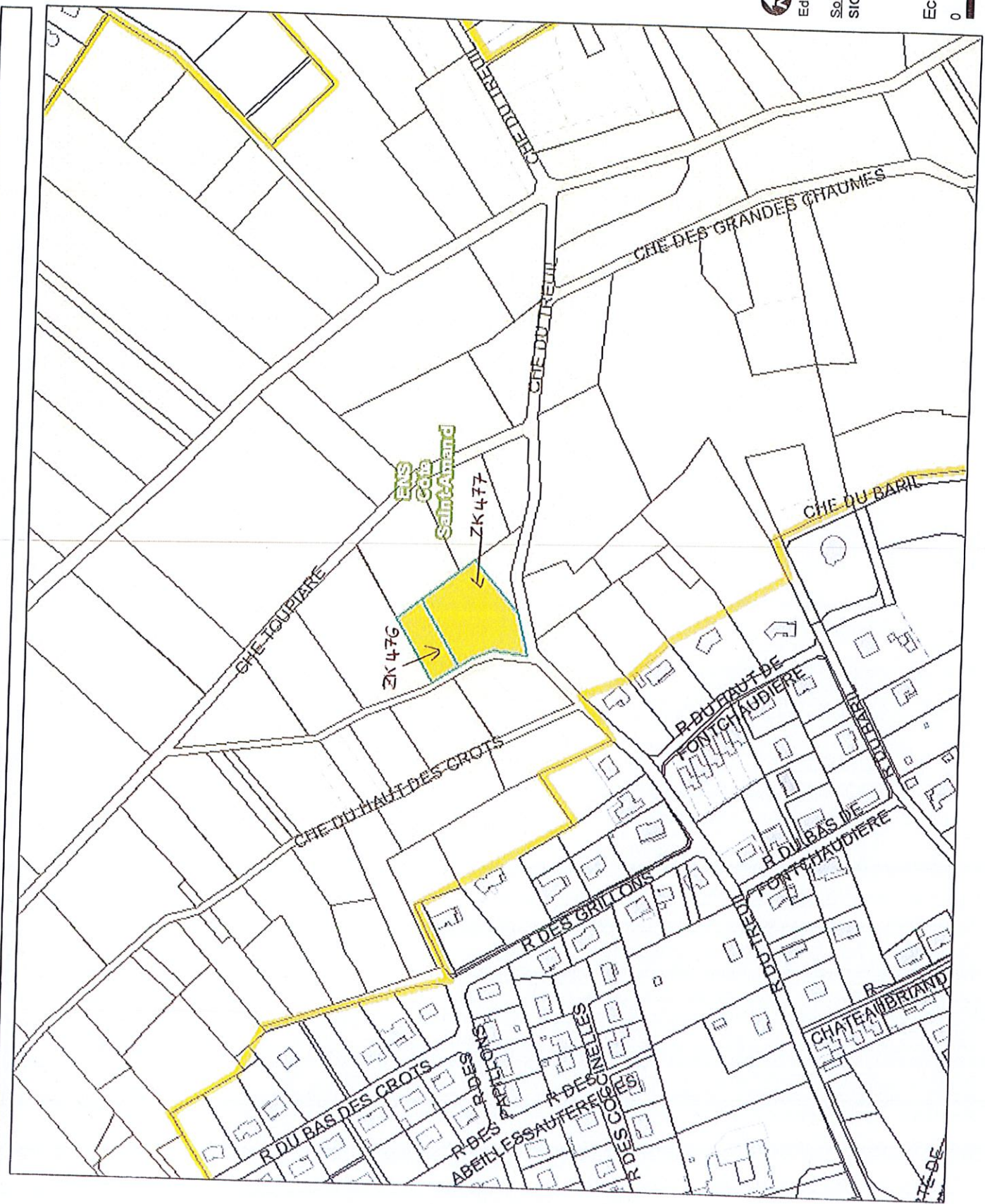
Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....  
Nom du fichier : 10.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20220707-07JUIL2022\_10-DE-1-  
1\_1.pdf )

ABREST - ENS CÔTE ST AMAND



VICHYCOMMUNAUTÉ



Edité le 27/06/2022

Sources:

SIG - CA Vichy Communauté

Echelle: 1:3 359

